

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE N° 2025/03/05

Nombre de membres	
En exercice :	24
Présents :	16
Votants :	19
Abstention :	0
Opposition :	0

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. SHV dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune SAINT YRIEIX LA PERCHE sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

Date de convocation : 2 septembre 2025

Objet

Organisation des
nouvelles tournées

Présents : M ANTOINE ; M BERTRAND ; M DESSANE ; M JOUANNETAUD ; M LABRUNE ; M LATOUILLE ; M LAVOREL ; M LOCHARD ; M ANTENOR ; M CHAZELLE ; M CHIBOIS ; M CUBERTAFON ; M GAUTHIER ; Mme GUEIDAN ; M LAGORCE ; M RAINAUD

Pouvoirs :

M CELERIER donne pouvoir à M LAVOREL
M DELANOTTE donne pouvoir à M DESSAGNE
M DUBOIS donne pouvoir à M GAUTHIER

Actuellement la collecte des OMR sur le territoire est réalisé sur 16 circuits.

En projection de la nouvelle organisation du service avec la régie au 1 janvier 2026, et du constat des collectes existantes (peu de déchets collectés), une optimisation du service est envisagée.

Afin de garantir un service de qualité en porte à porte, il a été étudié des nouvelles projections organisationnelles.

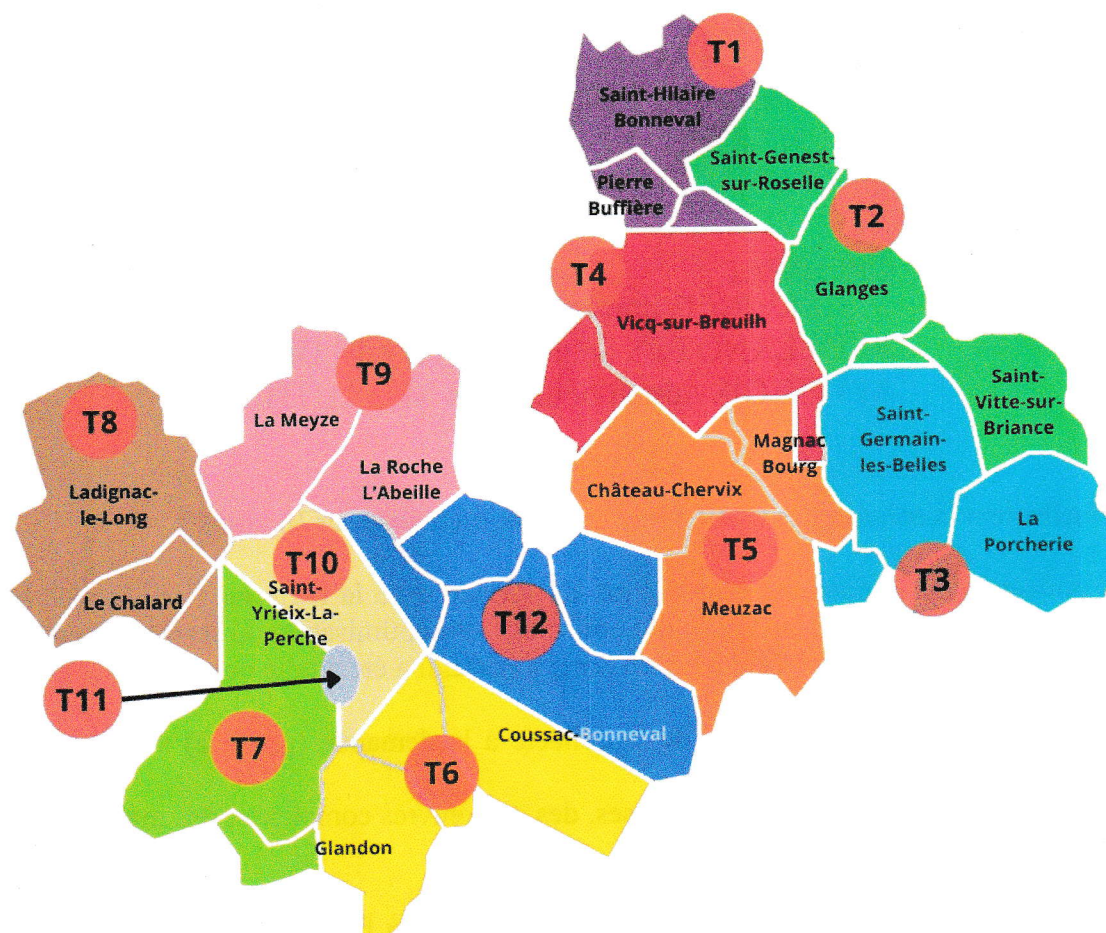
L'extension de l'expérimentation de la collecte à la demande (phase 2) a permis d'affiner cette optimisation des parcours.

La prise en compte des zones dangereuses, des manœuvres complexes, des marches arrières a été intégré pour limiter les risques d'accidents.

Le nombre de circuit est revu à la baisse en passant de 16 à 12 circuits.

Tournée	Secteur Géographique	Nombre usagers	Nombre usagers CALD	Collecte (en km)	Déplacement (en km)	H.P. (en km)	Manoeuvre (en km)	Total (en km)	Temps de de travail	Temps de contrôle	Total
1	Pierre-Buffière / St Hilaire	1453	55	87,93	46,41	32,67	0,09	167,1	08:30	00:45	09:15
2	St Genest / Glanges / St Vitte / St Germain	862	146	102,07	58,5	58,35	0	218,92	09:00	00:45	09:45
3	La Porcherie / St germain / Meuzac	1155	118	84,65	62,26	60,72	0,05	207,68	07:30	00:45	08:15
4	Château / Magnac / Meuzac	1401	134	103,48	39,67	59,67	0,07	202,89	08:30	00:45	09:15
5	Vicq / Magnac	1139	76	82,04	31,32	65,4	0	178,76	08:00	00:45	08:45
6	Coussac / Glandon	906	93	84,71	18,02	66,38	0	169,11	07:00	00:45	07:45
7	Glandon / SYLP	885	47	74,98	16,71	26,16	0,07	117,92	06:00	00:45	06:45
8	Ladignac / Le Chalard	1137	148	113,75	9,32	61,79	0,1	184,96	07:30	00:45	08:15
9	La Roche / La Meyze	909	58	77,46	3,34	67,03	0	147,83	06:00	00:45	06:45
10	SYLP	1671	21	56,63	3,34	18,59	0,28	78,84	07:00	00:45	07:45
11 A	SYLP centre	1616	0	16,08	10,15	4,15	0,24	30,62	04:30	00:45	05:15
11 B	SYLP centre	1616	0	16,08	10,15	4,15	0,24	30,62	04:30	00:45	05:15
12	Château / Coussac / La Roche	1027	111	100,92	16,85	61,64	0	179,41	08:30	00:45	09:15
13 CARTON	SYLP								04:30		04:30
		14161	1007								108:45:00

Nous attirons votre attention sur le fait que les tournées ne respectent plus les limites communales, et de ce fait, une commune pourra être concernée par plusieurs tournées



Le Comité Syndical délibère à l'unanimité les nouveaux circuits de collectes et leur mise en production dès le 6 janvier 2026.

Le Président,
Edmond LAGORCE

